

Pamph
HC
R

Reaume, Joseph Octave
...

"LA LANGUE FRANCAISE"

ET LA POLITIQUE
DU GOUVERNEMENT WHITNEY
À SON ÉGARD.

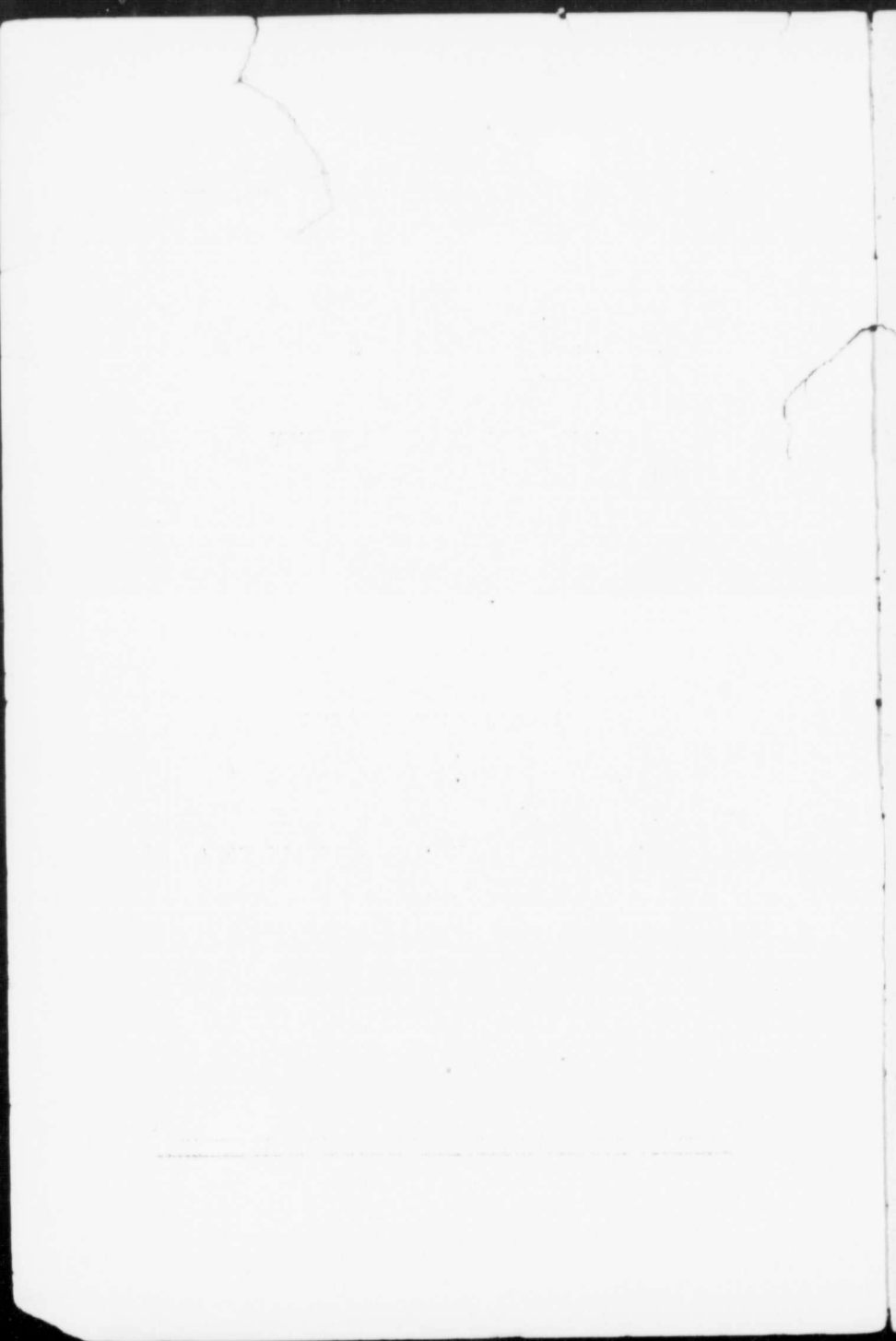
DISCOURS PRONONCÉ PAR

L'Honorable Docteur Reaume

AU COURS D'UN DÉBAT À LA CHAMBRE
LÉGISLATIVE SUR LES "ÉCOLES BILINGUES"

LE 26 MARS 1914.

317461
10-7-35



*Discours prononcé par l'Honorable Docteur Réaume le 26 mars,
1914, au cours d'un débat à la Chambre Législative
d'Ontario sur la question des écoles bilingues.*

On s'est beaucoup occupé de cette question pendant plusieurs années. Elle a été discutée dans les journaux, sur la plateforme publique et sur le parquet de cette Chambre. Je me rappelle même l'avoir entendue discuter lorsque j'étais petit garçon, mais je crois que la question n'a jamais été aussi près d'une solution que je la vois ce soir et cela se doit seulement à la croissance d'une entente mutuelle.

Quelques années après que ce gouvernement vint au pouvoir, on nous dit que l'enseignement des jeunes gens de cette Province était loin d'être ce qu'il devrait être, qu'en certain quartiers l'anglais était entièrement négligé, tandis que dans d'autres on enseignait bien un peu, mais pas suffisamment pour permettre aux étudiants d'acquérir une connaissance utile de la langue. Vous savez que le vénérable chef qui préside aux destinées de cette Province, peut, dans une question de ce genre, être lent à agir, préférant prendre le temps nécessaire pour l'examiner à fond. Il ordonna une enquête aussi complète qu'elle pût l'être et aussitôt qu'il eût des données certaines, il prit sa décision, la décision qu'il annonça sur le parquet de la Chambre et qui reçut l'approbation de tous les honorables membres présents; même les députés Canadiens-Français de l'opposition parurent satisfaits des réponses qu'ils reçurent du Premier Ministre, à toutes leurs questions. Vous vous rappelerez de la résolution à laquelle je réfère.

Conformément à la politique exprimée par cette résolution, un règlement fut passé, le règlement numéro "dix-sept." C'est bien possible qu'il n'était pas parfait. Cette politique était dans son enfance. En effet il s'agissait de l'établir. En regardant dans le passé nous découvrîmes ce qui se faisait depuis bien des années sans attirer l'attention du gouvernement. Les règlements qu'on supposait être en force n'étaient pas suivis. Nous avons résolu que la question serait étudiée, qu'on en viendrait à une décision, qu'un règlement serait passé qui serait juste et que la loi serait enfin observée.

Mon honorable ami de Sturgeon Falls se plaint de l'inspection du gouvernement. Laissez-moi lui dire que l'objet de cette inspection était de voir à ce que le Français fut bien enseigné conformément aux réglemens, tout en voyant en même temps à ce que l'Anglais ne fut pas négligé. Le député pour Russell se plaint de M. Somerby, et dit qu'il est injuste que les écoles de Russell aient un homme du type de M. Somerby comme Inspecteur, que bien qu'il soit un homme de grandes connaissances, instruit et de beaucoup d'expérience, sa connaissance du Français n'est pas suffisante. Je connais M. Somerby et ai eu l'occasion de converser avec lui; je crois que vous conviendrez avec moi que je suis capable de dire si oui ou non un homme peut parler le français; dans tous les cas, je puis vous assurer que M. Somerby est bien qualifié pour l'inspection.

La position que prennent les Canadiens-français a été bien expliquée dans le discours de mon honorable ami le député de York-ouest, Ce qu'il a dit s'applique à moi et à tous les Canadiens-français de cette Province. Ce qu'ils désirent c'est d'apprendre l'anglais et de bien l'apprendre. Ils ne veulent pas être inférieurs à aucune autre race sur ce continent. Ils veulent connaître parfaitement la langue officielle de cette Province, la principale langue commerciale de l'Amérique du Nord, mais ils refusent de céder leurs droits à une connaissance parfaite de leur langue maternelle, une langue chère à leurs coeurs, qui est supérieure en littérature, en expression et en beauté à toute autre langue que je connaisse. Cependant, je ne suis pas pour haranguer sur cela, qu'il suffise de dire que nous avons joui du droit de l'usage de la langue française et que nous sommes résolus de le garder.

J'ai entendu répéter souvent que c'est seulement une matière de sentiment. Ce peut-être, mais il faut tenir compte des sentiments. Qu'est ce qui induit un homme à laisser sa famille, son épouse, sa mère ou son amante pour aller se battre pour un drapeau—pour l'honneur de son drapeau et son pays—n'est-ce pas du sentiment? Le sentiment entre dans bien des choses et ne peut être ignoré. C'est pour moi une matière de sentiment autant que d'utilité.

Maintenant, quant à l'état des écoles. J'ai lu le rapport du Dr. Merchant et je dois admettre qu'en autant que le comté d'Essex est concerné, il ne m'a pas donné beaucoup d'informa-

tion. Essex est le comté dans lequel je suis né, j'y ai été élevé et j'y ai rempli diverses fonctions. Je ne vous ferai pas ici mon histoire. J'ai été cultivateur, commis de magasin, pharmacien, et instituteur; dans diverses occupations pour plus d'un demi siècle, j'ai été associé, d'une manière ou d'une autre, avec le comté d'Essex. Si quelqu'un m'eût parlé en anglais à l'âge de dix-sept ou dix-huit ans, je n'aurais pas su s'il me parlait en italien ou en allemand. Tous autour de moi ne parlaient que le français et je n'avais aucun avantage d'apprendre l'anglais. Je ne pouvais trouver personne pour me l'enseigner, mais je me mis à l'oeuvre et avec persistance je réussis à le maîtriser jusqu'à un certain point.

Ma condition était à peu près la même que celle dans laquelle se trouvait la plupart des gens du comté; vous auriez pu aller d'une partie à l'autre du comté, d'un canton à un autre et vous auriez trouvé les choses dans le même état; il y avait des places ou si les inspecteurs avaient parlé une autre langue que le français, ils n'auraient pas été compris; mais il n'en est pas ainsi aujourd'hui, chaque enfant du comté d'Essex et du comté de Kent est anxieux d'apprendre l'anglais; ils apprennent l'anglais; ils peuvent parler l'anglais et peuvent aussi parler le français.

M. Mageau: Ce n'est pas ce que dit l'évêque.

L'Honorable Dr. Réaume: Mon honorable ami m'excusera si je ne traîne pas l'habit et les noms des princes de l'Eglise sur le parquet de la Chambre: c'est peut-être vrai, Monsieur l'Orateur, que les princes de l'Eglise entretiennent certaines idées. Il peut se faire que je diffère d'opinion avec eux sur certaines questions particulières, mais de telles questions ne sont pas des doctrines de l'Eglise, elles ne sont pas des doctrines de foi. Je suis Catholique et je respecte l'habit.

Je fus plus que charmé d'entendre ce qui est tombé des lèvres de deux députés anglais — au fait, de trois d'entre eux — ce soir. Je sais qu'ils exprimaient l'opinion générale des gens de cette Province, et je fus charmé de leur attitude sur cette importante question, vu qu'ils ont indiqué clairement que l'opinion générale est que bien que l'anglais doit être enseigné à tous les élèves Canadiens-français de cette Province, le français doit aussi être enseigné afin qu'il puissent retenir et conserver leur langue maternelle.

Considérons ce qu'a été le résultat de la politique adoptée par le gouvernement. Lors de notre accession au pouvoir, où étaient les écoles pour former les instituteurs pour faire face aux exigences du moment? Qu'elle était la situation? Nous trouvâmes que dans quelques sections de mon propre comté on ne pouvait pas obtenir d'instituteurs qualifiés. On demandait des instituteurs qui pouvaient enseigner le français et l'anglais, mais on ne pouvait pas se procurer des instituteurs qualifiés.

Si vous voulez enseigner les deux langues, il est de première importance d'avoir des instituteurs qualifiés à cet égard et les hommes et les femmes qui se dévouent à la noble profession de l'enseignement doivent avoir l'avantage de se qualifier pour faire cet ouvrage; nous avons en conséquence établi quatre écoles normales dans l'espace d'une année. C'est la solution à laquelle nous sommes arrivés; l'établissement des écoles d'entraînements. Maintenant on a des instituteurs qui peuvent enseigner le français et l'anglais. Un grand nombre de jeunes demoiselles se qualifient pour faire face à la situation dans cette Province.

L'importance du français ne peut pas être mise en doute; nous pouvons admettre qu'il n'est pas la langue officielle de la province d'Ontario, ou de l'état du Michigan, mais le fait que l'anglais est la seule langue officielle pour les fins provinciales ne change pas la situation. Il y a 250,000 Canadiens-français dans cette Province et ce nombre s'accroît continuellement; les Canadiens-français ont généralement de nombreuses familles, ils obéissent au commandement de l'évangile à cet effet. Ils sont nos voisins à l'est de nous dans la Province de Québec. Entre les gens de Montréal et ceux de Toronto il existe des relations intimes et étendues dans le commerce. De fait, ces relations ont augmenté à tel point que j'ai eu beaucoup de difficulté à garder une sténographe connaissant le français et l'anglais. Il y a toujours un nombre de maisons à Toronto qui ont besoin d'une telle sténographe pour leurs affaires.

Vous ne savez pas ce que sera l'avenir de vos enfants; ils le passeront peut-être dans la Province de Québec ou peut-être voyageront-ils à travers les divers pays de l'Europe. J'ai beaucoup voyagé moi-même et j'ai trouvé que la connaissance du français était très utile. Pour une visite au continent européen, je préfère beaucoup le français à l'anglais.

Je me rappelle qu'en 1909 j'étais en Europe. On tenait un grand congrès médical à Budapest. Les délégués, qui furent reçus par l'Empereur François Joseph, venaient de différentes parties du monde. Ils venaient de chaque pays de l'Europe, des États-Unis et du Canada, comprenant onze de cette Province. N'importe leur pays d'origine ces docteurs en médecine lurent leurs thèses en français. Je ne me rappelle aucun de ces congrès internationaux dont le français ne fut pas la langue du congrès. Je crois qu'il y eût une exception à Milan où le ministre de l'Agriculture du Canada, l'Honorable M. Fisher, eût la permission de lire son papier en anglais; chose certaine que personne ne lui donna beaucoup d'attention.

Permettez-moi de vous repeter que nous avons une politique bien définie. Nous avons raisonné et discuté ce sujet avec le Premier Ministre de cette Province qui a été toujours avec nous de coeur et d'âme dans son désir de donner à César ce qui appartient à César. Nous avons amendé nos règlements et si les changements ne rencontrent pas la situation selon l'opinion juste et raisonnable nous sommes assez forts, assez hardis et assez sérieux pour changer aucun règlement fait, soit pour les écoles séparées, les écoles publiques, ou les écoles supérieures, de telle manière qu'il sera jugé nécessaire pour atteindre l'objet désiré; c'est à-dire, que chaque enfant de cette Province ait l'avantage d'apprendre l'anglais tout en respectant les droits des Canadiens-français à la conservation de leur langue maternelle.

Je veux comparer notre position avec celle du monsieur (M. Rowell) vis-à-vis pour le bénéfice de mon honorable ami, car je sais qu'il serait froissé si nous ne lui portons pas quelque attention. Sur les tréteaux politiques, il a parlé de cette question, mais je ne l'ai encore jamais entendu dire un mot sur ce sujet dans la Chambre. Peut-être le fera-t-il avant que la Chambre ajourne, ou avant la fin de la session. Le Premier Ministre de cette Province, au contraire, a pris une position bien tranchée et donné effet à sa politique. Il a au moins essayé par tous les moyens possibles à faire face à la situation, surtout, en établissant des écoles d'entraînement pour les instituteurs. Quelle différence entre lui et mon honorable ami de l'autre côté de la Chambre, l'idéaliste, l'évangéliste de la réforme de la tempérance, le grand orateur sur les questions morales, l'homme qui aspire à la haute dignité de diriger les destinées de cette Province. Il a cherché à créer dans ses discours l'impression—

il est fort sur les impressions—que le Procureur Général et moi différaient d'opinion. Afin de saisir l'attention publique, il a dit qu'il y avait des extrémistes, que d'un côté il y avait des gens qui ne voulaient pas un mot de français enseigné dans les écoles, que plutôt cette langue devrait être abolie—peut-être qu'il y en a, mais ils ne sont pas nombreux—et que de l'autre côté un nombre de personnes réclament que le français et le français seul soit enseigné.

Mon honorable ami ne peut pas prouver cela. J'en appelle aux gens de cette Province pour dire si un pareil homme existe parmi les 250,000 Canadiens-français. Je n'en ai jamais entendu parler dans Essex ou Kent ou aucune autre place où je suis allé; et j'ai rencontré un assez grand nombre de Canadiens français. Je n'en ai jamais rencontré un tel et je suis convaincu que mon honorable ami n'en a jamais rencontré non plus. Je suis près à prendre mon siège et à donner à l'honorable le membre pour Sturgeon Falls l'occasion de dire s'il connaît une seule famille désireuse de n'avoir que le français enseigné dans leurs écoles. Je ne puis pas comprendre comment mon honorable ami peut entretenir cette idée.

M. Mageau : Personne ne le veut.

L'Honorable Dr Réaume : Certainement non, votre Honorable Chef a tort.

Mon honorable ami de Sturgeon Falls a réellement fait un beau discours. Je veux l'en féliciter; je n'ai pas eu le plaisir de traverser la Chambre pour lui demander s'il avait consulté son Chef ou son parti. Je ne lui ai pas entendu dire un mot de l'attitude de son Chef; je me demande si son Chef approuve sa politique. C'est très douteux parcequ'il n'a jamais mentionné son Chef; il ne l'a même pas appelé "mon bien aimé Chef."

Maintenant, Monsieur l'Orateur, je finis. J'ai fait une promesse solennelle d'être bref et je dois y tenir. Je vois maintenant le soleil à l'horizon et je crois que tout s'arrangera à la satisfaction générale. Qui opposera notre politique? Je suis certain que les Canadiens-français ne l'opposeront pas. Ils désirent garder leur langue, mais ils veulent aussi apprendre l'anglais.

Pourquoi n'y aurait-il pas d'autre lien pour nous unir ensemble que ceux de la politique ou de la race? Certaines circonstances, certaines relations qui nous rendraient indulgents les uns avec

les autres. Je ne désire pas pénétrer très profondément dans les pages de l'histoire, mais il n'y a pas si longtemps, lorsque les temps étaient durs et rudes en Irlande, plusieurs habitants de ce pays vinrent de là aux nobles rives du Saint Laurent. Comment furent reçus ces pauvres Irlandais par les Canadiens-français? A bras ouverts. Avant longtemps ils se sentirent chez-eux, la santé revint, la paix et le bonheur rayonnaient sur leurs figures. Pourquoi? Parcequ'ils furent nourris avec le lait de la bonté humaine.

En terminant, laissez-moi vous dire ceci: Si je connaissais aucun orangiste ou n'importe quel autre dont les droits comme sujet britannique seraient lésés, je serais l'un des premiers à me mettre le fusil à l'épaule et à lui aider à défendre ses droits menacés. J'espère que les deux partis se comprendront et mettront fin à cette question. Elle m'a privé de beaucoup de sommeil et elle a fait verser bien des larmes des yeux d'un grand nombre de mères qui désirent voir élever leurs enfants dans la connaissance des deux langues, le français et l'anglais. J'espère que cette occasion de discussion, libre et franche, mettra fin à une situation pénible, une qui ne demande que de la bonne volonté et de la tolérance pour prendre fin, et qu'à l'avenir nous nous comprendrons les uns et les autres.